

LES INTERNAUTES RÉSIDENTS PRÉOCCUPÉS PAR LEUR SÉCURITÉ ET PROTECTION EN LIGNE

Le STATEC a enquêté et analysé le comportement des internautes en matière de communication et de protection de leurs données personnelles et l'utilisation d'éventuelles procédures d'identification et de logiciels de sécurité ou encore la restriction ou interdiction d'accès à leurs données personnelles.

La connexion avec certificat d'identification (Luxtrust Token, Smartcard, etc.) est entrée dans les mœurs des résidents.



PROCÉDURE D'IDENTIFICATION UTILISÉE POUR ACCÉDER À DES FINS PRIVÉES À DES SERVICES EN LIGNE (Y COMPRIS COMMERCE ÉLECTRONIQUE) SELON LA CLASSE D'ÂGES (EN%)

	16 - 24 ans	25 - 54 ans	55 - 64 ans	65 - 74 ans
Connexion simple avec nom d'utilisateur et mot de passe	75	76	65	51
Utilisation d'un certificat d'identification électronique	35	62	55	44
Procédure impliquant le téléphone portable	44	59	44	37
Utilisation d'un token	24	40	36	31
Connexion à des réseaux sociaux utilisée pour se connecter à d'autres services	31	29	9	3
Utilisation d'une liste de pins et mots de passe à usage unique	15	20	13	12
Aucune procédure d'identification électronique utilisée	14	10	14	29

ENTRE MARS ET JUIN 2020 :

57% des internautes ont pris une ou plusieurs précautions en matière d'accès à leurs données personnelles.

39% ont refusé l'utilisation d'informations personnelles à fins de publicité,

35% ont restreint la géolocalisation

30% ont limité l'accès à leur profil ou contenu sur des réseaux sociaux ou sites de partage en ligne.

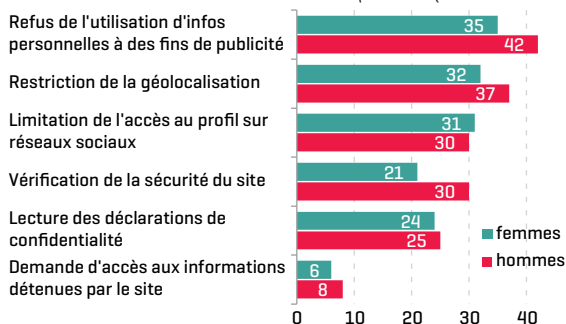
26% ont vérifié la sécurité du site Internet sur lequel ils ont dû fournir des informations personnelles (p.ex. sites https, logo ou certificat de sécurité)



70% des internautes connaissent le principe des cookies...

50% sont relativement préoccupés par ces cookies

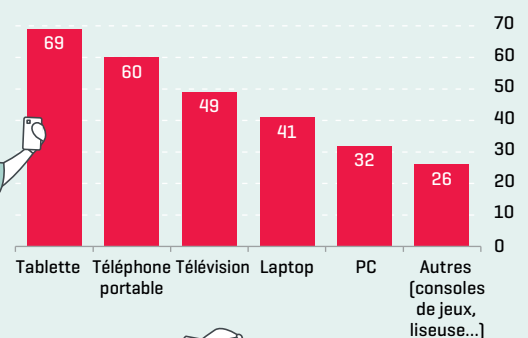
GRAPHIQUE 1 : PRECAUTIONS LIÉES À LA FOURNITURE DE DONNÉES PERSONNELLES SELON LE GENRE (EN%)



Les parents contrôlent plus particulièrement les tablettes et téléphones portables

Il s'agit de blocages d'accès à certains sites ou de restrictions du temps d'utilisation par exemple. En tête de liste on retrouve la tablette suivie par le téléphone portable et la télévision. Ce sont probablement les appareils les plus souvent à disposition des mineurs.

GRAPHIQUE 2 : CONTRÔLE PARENTAL SELON L'APPAREIL (EN%)



47% des ménages avec mineurs ont activé des contrôles parentaux

27%

Parmi les 93% d'internautes qui utilisent un smartphone, 27% ont spécifiquement bloqué l'accès à certains sites ou à certaines applications aux mineurs qui habitent dans leur ménage.

Méthodologie et définitions

La présente publication exploite l'enquête communautaire sur l'utilisation des TIC par les ménages et les particuliers âgés entre 16 et 74 ans. Elle est réalisée par la société allemande Infas pour le compte du STATEC à partir d'un échantillon de près de 1 500 individus selon un schéma de collecte en mode mixte, combinant téléphone et Internet.

Source : STATEC - Enquête sur l'utilisation des TIC auprès des ménages et des individus 2020 - activités au cours des 3 mois précédant l'enquête à titre privé.

La prudence augmente avec le niveau d'éducation [en %]

	niv. d'éducation faible	niv. d'éducation moyen	niv. d'éducation élevé
Paramétrage navigateur Internet pour limiter cookies	30	42	52
Utilisation d'un logiciel anti-tracage	17	21	24
Accès aux données personnelles sur smartphone restreint/interdit	50	72	80

Pour en savoir plus

Armande FRISING | Tél 247-84-395 | armande.frising@statec.etat.lu